

## EDITORIAL

En ce lendemain du 8 mai, à la veille d'un débat sur une journée de commémoration des soldats tués dans toutes les guerres, nous sommes encore en guerre !

Constatons qu'en Libye, enfermés par les Russes et les Chinois dans le mandat donné par l'ONU, les occidentaux - ou du moins ceux qui ont voulu intervenir -, ne peuvent le faire au sol. Il s'agit désormais d'encadrer et de former à la guerre des insurgés au sein d'une nouvelle armée locale, à leur vendre des armes, à traiter le problème des frontières face aux réfugiés et aux immigrés illégaux... Cela conduit à une réflexion sur le flou des repères de notre société sur les questions de défense comme semblent le montrer :

- l'échec de la journée du réserviste du 4 mai. Qui en a entendu parler hormis les réservistes concernés ?
- l'instrumentalisation de l'engagement de nos soldats dans des conflits aux buts mal estimés ;
- la forme de l'hommage rendu aux victimes de l'attentat de Marrakech, cf. Libre propos (...)

Qu'en déduire ? Il serait temps de :

- distinguer clairement la sécurité intérieure de la sécurité extérieure loin d'un Livre blanc qui a introduit le doute ;
- rappeler que la défense du territoire et celle de sa population sont des missions fondamentales des forces armées et... que pour fermer des frontières il faut avoir des troupes (cf. Schengen) ;
- savoir agir par procuration dans les conflits dès lors que nos intérêts vitaux ne sont pas menacés. Cette stratégie militaire moderne est une compétence à acquérir et à financer.

Le président

## Sommaire

<i>Le Mirage libyen</i> .....	1
<i>Libres propos</i> .....	3
<i>Les coups de gueule !</i> .....	5
<i>Les coups de cœur !</i> .....	6
<i>Dans la presse militaire</i> .....	7
<i>Brèves</i> .....	8
<i>Question parlementaire choisie : nouvelles de Balardgone</i> .....	8
<i>Bibliographie</i> .....	10

## Le Mirage libyen

Nous, Français, sommes les principaux acteurs de la future libération de la Libye, les façonneurs de cette future démocratie arabe qui sera gagnée par la force. C'est du moins ce qu'il faut espérer au point où nous en sommes. L'armée française se dévoue corps et âmes pour des résultats qui laissent les experts dubitatifs alors qu'ils avaient annoncé une chute rapide du Guide devant tous les médias. Comment ce dictateur aurait-il résisté à une mécanique de guerre aussi puissante que celle de l'OTAN et des Etats-Unis ? Comment un pays comme la France avec sa technologie et son armée professionnelle aurait pu se laisser intimider par un si petit pays ? Au nom de la liberté des peuples et de la démocratie, devant la barbarie envers des populations innocentes, il était normal de jeter notre puissante machine de guerre contre l'intolérance et l'obscurantisme. Pourtant, un mois et demi après le début de l'opération Harmattan, la victoire semble plus difficile à gagner que prévu et les « experts » si confiants devant les médias commencent à se faire très discrets.

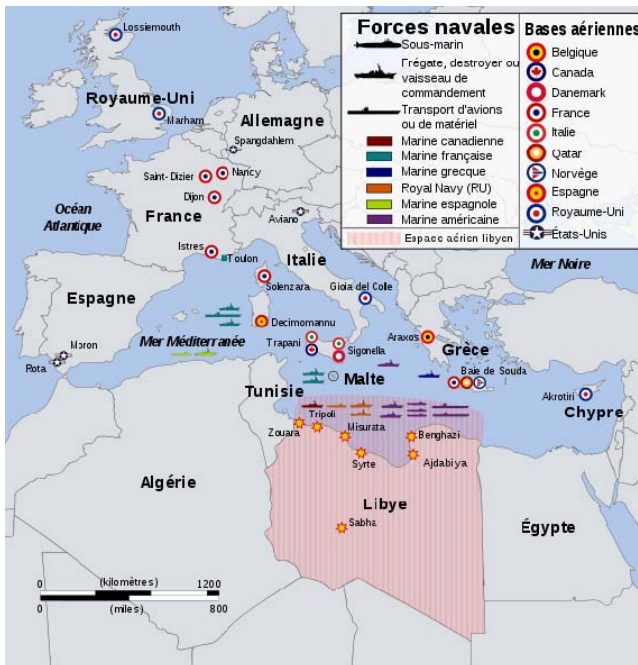
L'armée de l'air française n'est néanmoins pas en reste et doit faire l'admiration de nos concitoyens. Elle a effectué, du 28 avril au 5 mai, plus de 230 sorties aériennes, ce qui représente 20% des missions de l'Otan. La France est vraiment « leader au combat ». 62 missions de reconnaissance ont été réalisées par les Mirage F1 CR et les Rafale air et marine. Les Mirage 2000-5, en coopération avec l'aviation qatarie, ont assuré 21 sorties de défense aérienne. Les E3F Awacs et les E2C Hawkeye ont pris l'air à 12 reprises et 27 missions de ravitaillement en vol ont été faites par les C-135 FR et les avions du porte-avions Charles de Gaulle grées pour être ravitaillés en vol. 30% des missions d'attaque au sol de l'Otan ont été effectuées par des Mirage 2000D, Mirage F1 CR, Rafale et Super Etendard, ce qui représente 110 sorties. De quoi se demander pourquoi et comment Kadhafi arrive à se maintenir au pouvoir ? Comment son armée est-elle toujours opérationnelle ?

Selon notre ministre de la Défense, Gérard Longuet, le coût de cette guerre a déjà coûté aux Français cinquante millions d'euros. Une trentaine de millions d'euros dépensés proviennent des tirs de missiles de croisière et les salaires majorés des militaires engagés représentent une dizaine de millions. Le reste se fonde dans des dépenses diverses. Mais que représentent cinquante millions d'euros sur les 900 millions prévus pour financer les opérations extérieures en 2011, dont 500 pour l'Afghanistan ?



Un Mirage 2000 décolle pour la Libye de la base de Solenzara en Corse le 24 mars 2011

Très peu en réalité, sauf que cette dépense n'était pas prévue, et qu'il manquait déjà 200 millions d'euros pour boucler l'année. Avec la Libye, C'est maintenant 250 millions d'euros qu'il faut trouver en espérant que le conflit libyen s'arrête et que notre engagement soit un succès. A ce niveau rien n'est moins sûr et « l'aventure libyenne » laissera de toute façon des traces.



Les forces de la coalition (source wikipedia, 19 mars 2011)

L'OTAN a montré ses faiblesses au reste du monde. Après avoir repris la direction des opérations le 31 mars, au bout d'un mois de bombardement, l'OTAN aurait manqué de munitions de précision, celles qui ne font pas de « dommages collatéraux ». Les experts consultés par le Washington Post sont médisants : « *La Libye n'est pas une grosse guerre, note l'un d'eux. Si les Européens manquent de munitions aussi tôt dans un conflit aussi peu important, on peut se demander à quel type de guerre ils sont préparés. Peut-être qu'ils réservent leurs avions aux démonstrations aériennes...* ». Citant sans les identifier de hauts responsables américains et de l'Alliance atlantique, le journal américain souligne que cette pénurie met en lumière les limites du Royaume-Uni, de la France, des autres pays

européens à mener dans la durée une opération militaire relativement modeste. Vraies ou fausses, les critiques ont été vives. Elles seront à l'avenir exploitées par ceux qui auront un intérêt à mettre en doute notre potentiel de combat. Le manque de cohésion des membres de l'Otan, seuls six des 28 États membres se sont réellement engagés dans les combats, est une autre faiblesse qui restera en mémoire. Si les faiblesses des « occidentaux » dans leur quête de la liberté pour ce pays arabe tyrannisé par ce « dictateur » - qui n'est ouvertement qualifié comme tel depuis trois mois – sont posées au grand jour, la grande surprise pourrait venir de Libye.

En ce début de mois de mai, plus de 2000 représentants de 850 tribus libyennes se sont engagés à travailler ensemble pour mettre un terme au conflit interne et à sauvegarder l'unité nationale et l'indépendance du pays. Au cours de leur rencontre, les dignitaires de différentes tribus ont exprimé leur soutien au dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, et ils ont convenu de conjuguer leurs efforts pour préserver l'indépendance du pays et contrecarrer « l'ingérence étrangère » : un retournement de positions dicté par la sagesse et le souhait de préserver des vies ; une possible cohésion nationale qui peut jeter le discrédit sur le bien fondé de cette guerre.

En attendant, notre porte-avions est toujours positionné au large de la Libye, son heure de fonctionnement coûte 50.000 euros. Nos militaires sont moralement engagés dans un combat dont la finalité pourrait leur faire douter de leurs propres convictions de soldats et de citoyens. L'avenir donnera raison à l'un ou l'autre camp s'affrontant. Que la France et ses militaires ne soit pas dans le camp des perdants.

Le Mirage Libyen ? Un phénomène de réflexion de la lumière qui aurait altéré le discernement des décideurs européens et français en quête de conquêtes ou de soif de démocratie ? Quoiqu'il en soit, l'image de cette guerre telle qu'elle a été présentée et prétextée se déforme. Il est vrai que la Libye est une grande étendue sableuse et désertique, mais de là à croire aux mirages....

La rédaction



La Libye et ses mirages

## Libres propos

### *A propos de la contre-insurrection*

Le chercheur Etienne de Durand a publié en mars 2011 sur le site internet de l'institut français des relations internationales (IFRI) une excellente et courte étude sur la contre-insurrection telle qu'elle a été pratiquée ou redécouverte par les armées françaises en Afghanistan.

Intitulée « *Francs-tireurs et centurions : les ambiguïtés de l'héritage contre-insurrectionnel français* », cette étude analyse l'héritage français dans le domaine contre-insurrectionnel depuis le maréchal Bugeaud en 1840, ancien de la Grande Armée et de la guerre d'Espagne, initiateur des bureaux arabes, à aujourd'hui en Afghanistan en se référant aux nouveaux documents doctrinaux publiés par les armées en passant bien entendu par les références aux réflexions de Gallieni, Lyautey, Galula, Trinquier et Lachéroy.

Cette publication tombe sans aucun doute d'une part au bon moment historique avec ce clin d'œil historique au putsch des généraux d'avril 1961, il y a cinquante ans, pour garder l'Algérie française, d'autre part au succès stratégique de la lutte (ou guerre) contre le terrorisme avec l'élimination physique de Ben Laden.

Ces 36 pages se révèlent particulièrement intéressantes pour comprendre l'évolution actuelle de nos forces armées dans leur emploi en opération. Regrettons que les dimensions interarmées et interministérielles ne soient que survolées. En effet, la stratégie militaire s'exerce de plus en plus dans ces dimensions. Le recours aux forces armées et à la force sont des moyens qui nécessitent une approche civile – sans doute cependant par le prisme militaire et non l'inverse.

L'enjeu est celui de l'efficacité d'abord pour permettre à terme le désengagement de forces coûteuses dans des guerres qui ne sont pas directement liées – apparemment – à la sécurité de la France. En Afghanistan, une cellule civile pour la reconstruction sous le contrôle du Quai d'Orsay a ainsi été déployée auprès de la force française La Fayette.

Etienne de Durand souligne bien que les forces sont engagées dans des opérations à buts limités qui sont étroitement pilotées par le pouvoir politique octroyant au compte-gouttes les moyens

pour résoudre la crise. En revanche, la dimension « contre-guerre révolutionnaire » des années cinquante a fait place à un autre type de guerre tout aussi idéologique, à la fois politique et religieux, de guerre contre l'islam radical qui fait cependant appel aux mêmes modes d'action : actes de terrorisme, guérillas, subversion.

Regrettons cependant que ce document présente la seule vision terrestre de ce type de conflit bien que l'auteur ait lu avec attention les documents interarmées sur la contre-insurrection diffusés par le centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations sont rappelés (CICDE). Certes les forces terrestres fournissent l'essentiel des troupes au contact et subissent l'essentiel des pertes. Une réflexion sur l'apport de l'armée de l'air qui a étudié cette problématique dans le cadre d'un colloque aurait pu cependant être abordée. La marine semble bien absente alors qu'elle a sans doute des réflexions à apporter si l'on se réfère par exemple à son histoire en Indochine (exemple des DINASSAUT créées en 1947).

Le point commun entre ces différentes périodes reste que la dimension politique et sociale est aussi importante que la dimension militaire, avec un dosage subtil entre coercition mesurée mais déterminée, et adhésion avec la nécessité de connaître l'environnement humain local, la langue, les coutumes. Les actions de persuasion sont redevenues essentielles et il n'est pas surprenant qu'Etienne de Durand aborde les auteurs français à la fois de la contre-guérilla, de la contre-insurrection et de l'arme psychologique (terme de l'époque) de la guerre d'Algérie.

Sur la place importante donnée par l'auteur à l'apport théorique de Lachéroy, nous pouvons cependant évoquer quelques doutes. Ce colonel a laissé peu d'écrits de synthèse hormis ses conférences notamment au centre d'instruction sur la pacification et la contre-guérilla (CIPCG). Il est vrai aussi que Galula, Saint-Cyrien émigré aux Etats-Unis à la fondation Rand n'a pas influencé les armées. En revanche, Trinquier a pratiqué et écrit. Le colonel Defrasnes a enseigné le module « Arme psychologique » à l'école de guerre. Les autres auteurs cités, capitaines ou jeunes officiers supérieurs, sont effectivement référencés dans la Revue Militaire d'Information, « ancêtre » de la revue Défense nationale. Si l'on suit le comité de rédaction du TTA 117 sur l'arme psychologique (1957)... mis au pilon en 1960 avec la dissolution des 5<sup>ème</sup> bureaux chargés de la conquête des cœurs

et des esprits, on y retrouve aussi les noms du capitaine Prestat – il finira général et écrira d'ailleurs une remarquable introduction à l'art de la guerre de Sun Tzu, de Maurice Mégret qui écrit les ouvrages sur l'arme psychologique comprenant l'action psychologique et la guerre psychologique.

Cette réelle école de la contre-insurrection fait référence à la fois à la guerre contre la guérilla et le terrorisme mis en œuvre par les mouvements de libération avec une forte implication des militaires dans le domaine de la reconstruction et de la recherche de l'adhésion des populations. Il en ressort surtout le besoin aujourd'hui pour les guerres complexes auxquelles nous sommes et serons confrontés de revoir une partie de notre formation et de notre organisation.

En complément de cette réflexion sur la contre-insurrection, il faut aussi rappeler la concentration des moyens donnés aux bas échelons. Une brigade française de 4 000 hommes en Afghanistan dispose des moyens d'une division d'hier. Un capitaine commande une unité interarmes qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait pu envisager, non en hommes, en beaucoup moins grand nombre mais en capacités de feu, de mouvement, de renseignement.

Un nouveau centre interarmées (terre, air, mer), de formation à la contre-guérilla et aux opérations de reconstruction, éventuellement interallié dans le cadre de l'OTAN, pourrait être créé afin de capitaliser les savoir-faire, rassembler les compétences et répondre plus rapidement à ces conflits pour lesquels il a fallu quand même s'adapter dans l'urgence. En effet, les armées ne pourront pas se focaliser sur ce seul type de conflit. La Libye nous montre que la guerre conventionnelle est toujours possible. En revanche, attendre la prochaine guerre expéditionnaire pour « protéger les populations » mérite quand même de faire preuve d'un peu d'anticipation.

*AG. Rampon*

#### *Interrogation ? Les honneurs rendus aux victimes de l'attentat de Marrakech*

L'avion transportant les corps des 8 victimes françaises de l'attentat de Marrakech est arrivé mardi 03 mai à Orly. **Personne n'irait minimiser les cérémonies d'adieu à accorder à ces victimes et au soutien à porter à leurs familles.** Mais une question mérite d'être posée : doit-on en arriver à organiser une cérémonie où les honneurs

militaires sont rendus par la Garde Républicaine en tenue de parade, et les cercueils recouverts par le drapeau tricolore ? Ce témoignage de reconnaissance de la Nation est-il justifié ? Des militaires sont morts au combat durant ces dernières années sans cette marque de respect, alors que la Nation a voulu l'accorder à ces huit touristes français qui se sont trouvés au mauvais endroit, au mauvais moment.

Par les circulaires n°338 du 17 septembre 1965, n°423 du 10 octobre 1957, et n°77530 du 3 août 1977 du ministère de l'intérieur, le privilège de recouvrir un cercueil d'un drap tricolore en lieu et place du drap noir, si la famille en exprime le désir, a été accordé et réservé aux militaires titulaires de la carte du combattant ou de la carte du combattant volontaire de la Résistance. En juin 1999, un accord a été donné par le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, pour l'extension de ce privilège aux titulaires de la médaille de la Reconnaissance de la Nation (ex. TRN). Par ailleurs, il a été décidé de conférer le même honneur aux anciens réfractaires au STO (Service du travail obligatoire).

La famille du défunt doit le signaler à l'entreprise de pompes funèbres qui se chargera, de fournir et poser le drapeau tricolore sur le cercueil et éventuellement le coussin pour les décorations. Elle doit aussi contacter l'association, dont le défunt était adhérent, afin qu'elle envoie une délégation et le porte-drapeau.



La question reste ouverte...

*B.M.*

#### *La condition militaire aujourd'hui*

La condition militaire est un sujet très vaste qui englobe de nombreux domaines que l'on peut classer en deux grandes familles :

- la condition militaire au sein de la sphère professionnelle ;
- la condition militaire au sein de la sphère privée.

S'agissant du domaine professionnel, l'institution militaire fait beaucoup pour la condition du militaire au sein de son unité mais aussi et surtout en opérations extérieures.

Pour les opérations extérieures, il est clair que les événements d'UZBEEEN ont constitué un élément déclencheur, ou plutôt accélérateur de l'amélioration de la condition militaire en opération et ce, au travers d'une modernisation de l'équipement du soldat et des moyens lui permettant d'accomplir sa mission dans les conditions les moins pires.

Ainsi, la mise en place des cellules psychologiques sur le théâtre afghan, la création du sas de décompression à Chypre sont des éléments essentiels d'une armée moderne qui se préoccupe de son outil premier, le combattant. Même si des améliorations sont toujours possibles, il ne faut pas occulter l'aspect financier qui a un impact certain et qui, malheureusement, ne peut vivre la comparaison avec le modèle américain.

Nous dirions donc que sur un plan strictement opérationnel, la condition militaire s'est grandement améliorée depuis quelques années.

Sur la condition militaire au sein de l'unité, nous sommes, en revanche, sur un point complexe qui est étroitement lié avec les réformes que vivent actuellement les armées et que ressentent au quotidien les militaires. La création des bases de défense et l'interarmisation des fonctions soutiens créent des inquiétudes chez les militaires qui perdent une partie de leur spécificité d'armée et s'inquiètent d'un éventuel « traitement différent » vis à vis de ceux qui restent dans les forces.

Au sein des unités des forces, la surchauffe continue s'accompagne de ce que l'on pourrait qualifier de faire plus avec moins. C'est un facteur de la dégradation de la condition militaire et la réforme n'y est pas pour rien.

Alors bien évidemment, être épanoui dans son métier de militaire conditionne son épanouissement personnel et familial d'où la nécessité pour notre institution d'être présente dans la sphère privée. C'est un point plus subjectif mais qui est celui où l'institution doit le plus travailler.

La condition militaire au sein de la sphère privée passe nécessairement par le fait de reconnaître le militaire comme un citoyen qui a une place particulière au sein de la Nation puisqu'il a pour mission principale de la protéger et d'être ainsi prêt à sacrifier sa propre vie pour assurer cette noble

mission. C'est, à l'heure actuelle, le point le plus difficile.

Le conflit en Afghanistan est vu de très loin par la majorité des français. Pour leur rappeler quotidiennement, qu'avons-nous sinon le rappel des jours de détention des 2 journalistes de France Télévision ? Se sacrifier pour accomplir une mission donnée par le peuple français ne semble pas émouvoir plus que cela nos compatriotes. Alors, c'est vrai, il faut l'avouer. Nous n'avons pas la fibre patriotique aussi développée que les anglo-saxons mais malgré tout...

Voilà donc ce qui constitue l'axe majeur qu'il faut entreprendre pour la condition militaire: redonner au militaire toute la dimension qu'il mérite au sein de la Cité.

E.D

## Les coups de gueule !

### La CGT contre l'envoi de civils en OPEX

La CGT s'est plainte dans l'un de ses tracts en mars 2011 affiché sur les panneaux qui lui sont attribués au ministère de la défense que celui-ci ait pu proposer à du personnel civil de la défense à servir en OPEX. De fait, un texte réglementaire autorise effectivement ce volontariat pour le personnel civil de la défense aujourd'hui. Et si un personnel civil est volontaire pour servir, pourquoi l'en empêcher ?

La CGT s'était déjà opposée au fait que du personnel civil appartenant à des groupes privés d'armement puisse servir en OPEX en 2009. Comme elle le souligne dans un tract du 14 octobre 2009, « *A la CGT, nous avons toujours soutenu que l'emploi d'un salarié dans une industrie de défense n'emportait pas son adhésion aux aventures guerrières que pouvaient être amenées à engager les armées sur décision du Chef de l'Etat. Un salarié reste avant tout citoyen, libre de sa pensée et de ses engagements !* »

Sur un autre communiqué en date du 30 juin 2010 faisant le compte rendu exhaustif et riche en informations d'une réunion au ministre de la défense, nous apprenons qu'environ 400 missions de personnels civils à l'étranger sont régulièrement faites chaque année, concernant principalement des missions hors OPEX (Europe, États-Unis, Djibouti, etc.). Seules 6 % concernent des théâtres d'OPEX (Tchad, Liban, Afghanistan).

La CGT a maintenu cette position et a jugé cette évolution « *totale*ment inacceptable » à la différence des

autres syndicats. Les premiers appels à volontariat ont eu lieu en 2011.

Nous aurions pu penser que la CGT avait évolué avec le temps, loin du refus de transporter par exemple des munitions comme lors de la première guerre du Golfe dont nous commémorons les vingt ans cette année.

#### Le comportement irresponsable d'un élu

PORT-LOUIS (Morbihan) (Reuters) - Dans le cadre des commémorations du 8 mai 1945, Nicolas Sarkozy a rendu hommage aux résistants bretons dimanche à Port-Louis (Morbihan), près de Lorient, au son des cornemuses et de la musique militaire. Seule fausse note au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée sous un ciel bleu traversé de nuages poussés par un vent puissant: le cri d'un spectateur, élu municipal communiste de Lanester selon l'Elysée, dénonçant la politique de Nicolas Sarkozy. *Votre politique est une insulte. C'est la mort de la liberté, de l'égalité et de la fraternité* », a-t-il lancé tandis que le Président commençait son discours, avant d'être maîtrisé par le service d'ordre.

Voilà l'exemple que nous donnons à nos jeunes générations. Un devoir de mémoire non respecté sous prétexte de libre expression et d'idéologie politique, une insolence que trouveront normale des jeunes sans repères.

#### Fiasco d'un stage militaire organisé pour des collégiens en difficulté

Si l'on en croit le Parisien, les cadres du 121<sup>ème</sup> Régiment du Train de Montlhéry ont eu fort à faire avec une quinzaine de collégiens de l'Etablissement de réinsertion scolaire (ERS) de Nanterre (92).

L'Education nationale a pris l'initiative d'envoyer en stage au 121<sup>ème</sup> RT des élèves en grande difficulté, afin de leur faire goûter la vie et la discipline militaires : lever à l'aube, TIG (travaux d'intérêt général), éducation civique, course d'orientation, marche, etc. D'après le quotidien, l'inspection d'académie a même souhaité que les déplacements se fassent « au pas cadencé ».

Seulement voilà, ces adolescents ont donné du fil à retordre aux militaires du 121<sup>ème</sup> RT, au point que ce stage a viré au fiasco, étant donné qu'il a été marqué, écrit Le Parisien, par des « altercations à répétition et une hostilité ouverte à l'égard des encadrants ».

Quant à la **Marseillaise**, un gradé a confié que « certains la chantaient en rap en modifiant les paroles comme on peut l'imaginer ». « On a beau avoir essayé de les séparer, d'isoler ceux qui

apparaissaient comme des meneurs, c'était très difficilement gérable » a-t-il expliqué.

Peut-être aussi que les armées ne sont pas là pour faire de la rééducation en cas d'échec du système éducatif et parental ?

## Les coups de cœur !

### Implic'action : une association d'anciens militaires pour l'aide à la reconversion

Cette jeune Association créée le 7 mai 2009 sous le régime de la loi 1901 ([www.implication.fr](http://www.implication.fr)) a pour objet l'entraide au profit des anciens militaires par d'anciens militaires bénévoles. Son objectif est d'accompagner la transition vers la vie civile, de faciliter la reconversion, d'aider à trouver un emploi.

Le public visé est tout le personnel de la défense quels que soient l'armée, le statut ou la catégorie, militaire ou civil, homme et femme (voire conjoint-conjointe) qui, ayant à opérer une transition professionnelle, est en voie de quitter le service actif ou l'a quitté récemment ou non.

Sas entre le monde de la défense et le monde de l'entreprise, sa devise est « s'entraider, c'est continuer de servir ».

Pourquoi évoquer cette association plus qu'une autre ? Simplement parce qu'une profonde éthique conforme à la communauté militaire quel que soit le grade d'origine, et une forte volonté de servir, conduisent les actions de cette association.

### Inscription KOWEIT 1990-1991 sur 17 emblèmes

Sur le parvis des arènes de Nîmes, Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants, a remis l'inscription KOWEIT 1990-1991 à 17 emblèmes, dont 11 emblèmes de l'armée de Terre le 6 avril 2011.

En présence de l'amiral Guillaud, chef d'état major des armées (CEMA) et des chefs d'état major des trois armées, le ministre leur a attribué le droit de porter dans leurs plis l'inscription KOWEIT 1990-1991.

Cette prise d'armes intervient dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'opération Daguet, du nom de la division des 10 000 hommes de la composante française ayant participé à la guerre du Golfe. Près de 400 hommes, représentant les 17 régiments ayant participé aux opérations, y ont participé.

Les 11 régiments de l'armée de Terre dont les emblèmes ont reçu l'inscription KOWEIT 1990-1991 :

- 1<sup>er</sup> régiment de cavalerie (1<sup>er</sup> REC) d'Orange
- 1<sup>er</sup> régiment d'hélicoptères de combat (1<sup>er</sup> RHC) de Phalsbourg
- 1<sup>er</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine (1<sup>er</sup> RPIMa) de Bayonne
- 1<sup>er</sup> régiment de spahis (1<sup>er</sup> RS) de Valence
- 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie (2<sup>e</sup> REI) de Nîmes
- 3<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat (3<sup>e</sup> RHC) d'Etain Rouvres
- 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (3<sup>e</sup> RIMa) de Vannes
- 4<sup>e</sup> régiment de dragons (4<sup>e</sup> RD) d'Aubagne
- 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie de marine (11<sup>e</sup> RAMa) de Saint-Aubin-du-Cormier
- 6<sup>e</sup> régiment étranger du génie (6<sup>e</sup> REG), représenté par le 1<sup>er</sup> régiment étranger du génie (1<sup>er</sup> REG) de Nîmes
- 6<sup>e</sup> régiment de commandement et de soutien (6<sup>e</sup> RCS), représenté par l'école du Train des écoles militaires de Bourges .

Source « armée de terre »

### Anniversaire de la Légion Etrangère

Comme tous les 30 avril, la Légion étrangère commémore la bataille de Camerone, au cours de laquelle une poignée de légionnaires placée sous les ordres du capitaine Danjou, résista devant 2000 cavaliers mexicains, en 1863. Mais cette année marque aussi le 180<sup>ème</sup> anniversaire de la création de ce corps devenu célèbre au fil des combats qu'il a menés tout au long de son existence. La Légion étrangère compte actuellement plus de 7 700 hommes, dont 445 officiers, 1 801 sous-officiers, tous issus du rang, et 5 440 légionnaires, répartis dans 10 régiments. Depuis 1831, 36 000 légionnaires sont morts pour la France. Le conflit indochinois aura été le plus éprouvant pour la Légion étrangère, puisqu'il y a perdu 11 000 hommes, dont 300 officiers.

Cette année, la cérémonie commémorant le 148<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Camerone a pour thème « Par le sang versé ». « *Commémorer le sang versé par les légionnaires, c'est finalement mettre en exergue une solidarité vivante et forte, dont le foyer d'entraide du légionnaire est la plus belle expression. Une solidarité qui doit continuer à faire en sorte qu'aucun de ces volontaires étrangers qui ont fait le choix en toute liberté de consacrer une partie de leur existence à la défense de notre pays ne soit*

*laissé pour compte* » a expliqué, le général Bouquin, dans l'éditorial du magazine Képi blanc.



### Dans la presse militaire

#### Les aumôniers militaires au soutien des soldats

Catholiques, protestants, juifs ou musulmans, les aumôniers militaires apportent une aide spirituelle et morale aux soldats, notamment sur les théâtres d'opération. Pour mieux comprendre le rôle et les missions de ces aumôniers militaires, Guy Tessier, président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale, a organisé le 30 mars 2011 une audition des aumôniers en chef des cultes israélite, catholique, protestant et musulman. « *Cette rencontre inédite pour notre commission a pour objet de faire le point sur la place des cultes dans le milieu militaire, notamment en opérations* », a déclaré Guy Tessier.

Les aumôniers ont rappelé l'importance de leur mission aux côtés de tous les personnels de la défense et de leur famille, notamment dans le cadre des opérations extérieures. « *Ce que se demandent nos soldats en opérations extérieures, c'est : « pourquoi sommes-nous là ? »* ». S'ils sont prêts à se battre pour des causes, la définition du cadre de leur intervention est parfois tellement floue qu'ils ne connaissent pas les raisons de leur présence. Bien souvent, les aumôniers doivent la leur rappeler. « *Ainsi, ce n'est pas pour que les femmes puissent vivre sans voile que les forces françaises sont présentes en Afghanistan, mais pour des raisons plus profondes, auxquelles nous pouvons parfois apporter des éléments de réponse* », a ainsi expliqué aux députés le pasteur Bernard Delannoy.

Les aumôniers ont témoigné du rôle de la foi dans la compréhension des missions qui sont confiées aux militaires et précisé le soutien religieux qu'ils apportent, mais aussi de conseil au commandement qu'ils peuvent prodiguer en opérations extérieures. « *L'aumônier a un double rôle* », a précisé Abdelkader Arbi, aumônier en chef du culte musulman, « *un rôle de soutien religieux et spirituel du militaire et un rôle de*

conseil au commandement. Par sa connaissance des populations, de leur culture et de leur religion, il peut apporter au commandement un éclairage spécifique ». Des aumôniers militaires musulmans sont présents au Tchad, au Liban, en Afghanistan ou encore à Djibouti. « Très souvent, au retour de mission, le commandement se félicite de l'apport de l'aumônier militaire musulman », a ajouté M. Abdelkader Arbi.

Les aumôniers ont également souligné l'organisation des cultes au sein des armées comme un exemple de laïcité comprise et respectée. « Ma logique n'est pas de savoir ce que l'armée va faire pour moi mais ce que je peux faire pour les forces », a ainsi exprimé le grand rabbin Haïm Korsia, aumônier en chef du culte israélite, relayant la pensée de tous les représentants religieux qui aspirent à ce que les religions agissent pour l'État en termes de lien social ou de solidarité.

« Mon expérience de la société civile m'amène à considérer aujourd'hui que dans les armées s'élabore une laïcité sans exclusion et extrêmement pragmatique », a affirmé de son côté Mgr Luc Ravel, évêque aux armées, aumônier en chef du culte catholique (cf. site de Défense et République, [lettre pastorale](#) offerte à tous les hommes de paix et aux militaires en particulier).

Le président Guy Teissier s'est réjoui de constater que l'organisation des cultes au sein des armées était un cas d'école de la laïcité à la française.

*Site armée de terre, 15 avril*

## Brèves

### **Fermeture de la corniche du Prytanée militaire**

Le chef d'état-major de l'armée de terre (cemat) a décidé de « suspendre jusqu'à nouvel ordre les admissions en classe préparatoire option lettres au Prytanée national militaire [de La Flèche] à compter de la rentrée 2011 ». Cette décision, exceptionnelle, est explicitement liée à des pratiques de bizutage, comme l'explique le Cemate lui-même dans un courrier du 3 mars : « Je constate que (cette) corniche s'obstine à entretenir des rites collectifs et des traditions qui reflètent de manière caricaturale les valeurs portés par les hommes et par les femmes qui ont fait le choix de servir la France sous l'uniforme. » Le général Elrick Irastorza souhaite « mettre un terme à ces dérives ».

Cependant si l'on se réfère à l'éditorial de l'amiral Coldefy, président des anciens du Prytanée, dans son bulletin de liaison trimestriel, les dérives sont

précisées. Elles proviennent d'« intégristes réactionnaires », de « quelques égarés », d'autant que cet intégrisme non cité n'est pas islamique cette fois.

Il était sans doute temps de remédier à ces écarts rapportés depuis un certain temps sans actions fortes. L'application de la laïcité dans les armées, le rejet des extrémismes le respect des autres croyances qu'elles soient religieuses ou philosophiques, méritent une vigilance de tous les instants en espérant bien entendu que la fermeture du Prytanée n'ait pas eu lieu trop tard.

## L'avenir de la DPSD ?

La [fondation Jean-Jaurès](#), organisme de réflexion du Parti socialiste, diffuse par son site un ouvrage (payant) sur l'avenir des services de renseignement en France avec 36 propositions si la Gauche arrivait au pouvoir. Jean Guisnel présente les objectifs de ce projet non intégré dans la plateforme « défense » du PS (mis en ligne sur [www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)) dans sa chronique du [Point](#) du 5 mai.

Retenons surtout une volonté renouvelée de limiter les outils militaires notamment du renseignement. Sans contester l'utilité d'un regroupement du renseignement intérieur déjà bien engagé ... et la volonté de contrôler l'exécutif, une question apparaît et peut interpellier sur le cas précis de la DPSD qui disparaîtrait répartie entre les services.

La mission de contre-espionnage sinon de contre-ingérence s'exerce aujourd'hui tous les jours sur les théâtres d'opération. La DPSD a trouvé une place non contestée et non contestable. Sa suppression voudrait-elle dire par exemple que des « civils » du renseignement s'intégreraient dans les forces en OPEX ? Est-ce qu'il y a encore un fantasme sur le renseignement militaire, comme sous l'affaire Dreyfus ? Les forces armées ont besoin d'un service spécialisé dans la contre-ingérence, un service en qui elles ont confiance, notamment parce qu'il dispose de la même « culture d'entreprise ». Les militaires ne sont ni des policiers ni des civils. Il est peut-être temps de le rappeler quand on constate la confusion grandissante des rôles en terme de sécurité.

## Question parlementaire choisie : nouvelles de Balardgone

*Nos parlementaires travaillent et le ministère de la défense est tenu, comme toute l'administration, de répondre aux représentants*



*du Peuple. A ce titre, les réponses données sont toujours une source importante et fiable d'information.*

Question écrite N° 96919 publiée au JO le  
28/12/2010

*M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, au sujet du regroupement des états-majors et des directions d'administration centrale du ministère à Balard dans le cadre d'un partenariat public-privé. (...) Il désire connaître le niveau d'avancement du projet.*

**Réponse du ministère de la Défense et des anciens combattants parue au JO le 12/03/2011**

Le regroupement des états-majors et des directions d'administration centrale du ministère de la défense et des anciens combattants sur le site de Balard, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à l'horizon 2014-2015, est un projet novateur, de grande ampleur, destiné à améliorer la gouvernance et la cohésion du ministère, à moderniser les conditions de travail du personnel, à mutualiser l'administration et les services de soutien, et à réduire les dépenses de fonctionnement.

Un peu moins de 10 000 personnes, militaires et civiles, seront ainsi regroupées sur un site unique, au lieu d'une quinzaine de sites épars actuellement. Au regard de la technicité du projet et du calendrier serré, le ministère de la défense et des anciens combattants s'est engagé dans une démarche de partenariat public-privé.

Le contrat afférent, pour une durée de trente ans, intègre la conception architecturale et technique des locaux, la construction ou la rénovation, l'entretien, la fourniture et la maintenance des réseaux et postes informatiques, ainsi que des prestations de service associées. Le projet comporte trois volets : la construction de 140 000 m<sup>2</sup> de bâtiments neufs (surface hors œuvre nette), la rénovation de 130 000 m<sup>2</sup> de bâtiments existants (surface hors œuvre nette), ainsi que la construction de 90 000 m<sup>2</sup> d'immeubles locatifs, de bureaux et de commerces (dans la perspective de générer des recettes annexes).

Une compétition architecturale a été organisée en novembre 2009, au cours de laquelle chacun des trois candidats (Bouygues, Eiffage et Vinci) a présenté trois cabinets d'architectes et trois pré-esquisses. En décembre 2009, après avis d'une commission architecturale associant des représentants de la ville de Paris et des architectes indépendants désignés par le ministre de la culture, une pré-esquisse a été retenue pour chaque candidat. Le dialogue compétitif a été alors engagé

tout au long de l'année 2010, à l'issue duquel les offres finales ont été remises, le 11 janvier 2011. Depuis le lancement de la procédure de contrat de partenariat en juin 2009, ses différentes étapes calendaires ont été scrupuleusement respectées.

Pour la période 2011-2016, le ministère s'attachera tout autant à respecter le calendrier prévisionnel tel que présenté ci-dessous :

- 11 janvier 2011 Remise des offres finales.
- 28 février 2011 Choix du titulaire.
- 30 avril 2011 Signature du contrat.
- Mai à novembre 2011 Dépôt, instruction et délivrance du permis de construire.
- Janvier 2012 Début du chantier de construction.
- 30 Juin 2014 Fin du chantier principal.
- Juillet à décembre 2014 Levée des réserves, livraison des immeubles, transfert des personnels.
- 31 décembre 2014 Fin du transfert des personnels, libération des emprises parisiennes.
- 28 février 2016 Fin de la rénovation de la Cité de l'air.

Lancé début 2010, le vaste chantier de démolition des bâtiments implantés sur la parcelle Ouest du site qui sera conservé et réhabilité (hormis le bâtiment des frères Perret), qui doit accueillir le nouvel immeuble du ministère et un ensemble locatif de bureaux, s'est achevé en décembre 2010. Parallèlement, les programmes de rénovation, hors contrat de partenariat public-privé, ont d'ores et déjà débuté avec la réhabilitation des deux tours de la Cité de l'air. L'une sera livrée fin mars 2012, l'autre en juin 2012. Au bilan, le calendrier général de la procédure fixée en octobre 2008 a été scrupuleusement tenu en 2010, comme cela fut le cas en 2009 et en 2008. Ce respect des différentes étapes du projet a un impact opérationnel direct, dans la perspective du calendrier global incluant la délivrance des permis de construire, le début du chantier, puis la mise à disposition du site à l'été 2014 et la libération des emprises parisiennes à partir de décembre 2014. Il contribue aussi à la crédibilité générale du projet aux niveaux ministériel et interministériel, ainsi que vis-à-vis des industriels et des investisseurs.

Pour s'informer :

[www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)

Pour réagir : [www.defense.canalblog.com](http://www.defense.canalblog.com)

Pour écrire : Roger Annette,  
[redaction@defense-et-republique.org](mailto:redaction@defense-et-republique.org)

Pour nous contacter :

[contact@defense-et-republique.org](mailto:contact@defense-et-republique.org)

## Bibliographie



Fragments géopolitiques

[www.choiseul-editions.com](http://www.choiseul-editions.com)

28, rue Etienne Marcel  
75002 Paris

Un nouveau monde émerge, avec rapidité et fracas. L'Occident s'effondre tandis que le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Iran ou encore la Turquie se frottent les mains et affûtent leurs stratégies de puissance. Sous forme de chroniques (parues dans le *Nouvel économiste*), **Fragments géopolitiques** rebondit sur toute l'actualité de ces dernières années. Dans un style parfois sarcastique, toujours mordant, Pascal Lorot décrypte les lignes de fractures et les grands enjeux de demain : guerre des terres, conflits pour la maîtrise de l'espace, courses au pétrole et aux matières stratégiques, émergence de nouvelles valeurs, explosion démographique, urbanisation accélérée, conflits ethno-religieux. Plus étonnant, la plume se saisit avec plaisir de sujets décalés, de petites respirations pour le lecteur.

Docteur en économie et en science politique, Pascal Lorot est le président de l'Institut Choiseul, un think tank parmi les plus influents spécialisé sur les questions internationales. Directeur des revues *Géoéconomie* et *Sécurité globale*, il est l'auteur de près d'une vingtaine d'ouvrages. Pascal Lorot est éditorialiste au *Nouvel économiste* où il anime la chronique « Géopolitique ».



Le processus décisionnel belge en matière d'opérations civilo-militaires Par Vincent Moyses et André Dumoulin

Présentation CRISP (centre de recherche et d'information socio-politique), Editeur CRISP (2010)

La sécurité et la défense belges se déclinent dans le champ multinational de l'Union européenne et de l'OTAN. Depuis la fin de la Guerre froide, la tâche prioritaire de l'appareil militaire du pays consiste en des opérations extérieures. Comment se décide la politique de participation de la Belgique à ces opérations, qui ne visent pas directement la sécurité du pays et mettent en danger la vie des militaires ? La gestion des interventions de crise a des dimensions politiques autant que militaires. Vincent Moyses et André Dumoulin examinent le processus de décision, dont une partie seulement est visible et publique.

Après avoir abordé le cadre théorique, les auteurs décrivent les principaux acteurs que sont le gouvernement fédéral, les Affaires étrangères et la Défense. D'autres acteurs peuvent apparaître comme périphériques, comme le Palais, le Parlement fédéral, les partis politiques et les médias. Ils jouent cependant des rôles qui peuvent expliquer la décision ou le refus de participation à des opérations. Après avoir planté le décor institutionnel, les auteurs mettent en lumière les lieux de résolution des conflits et les interactions entre les multiples acteurs dans la décision de prendre part aux opérations et dans leur préparation.



« Engagé »

du lieutenant Nicolas Barthe  
Editions Grasset et Fasquelle  
*source armée de terre.*

Le lieutenant Barthe, chef de section au 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (21<sup>e</sup> RIMa), explique dans son livre « Engagé » ce qui l'a poussé à intégrer l'armée de Terre. Dans son « Engagé », aux éditions Grasset et Fasquelle, le lieutenant Nicolas Barthe raconte son expérience en tant que chef de section au 21<sup>e</sup> RIMa et en opérations extérieures, au Kosovo et en Afghanistan. Engagé depuis 2003, il explique ce que signifie pour lui l'expression « faire la guerre », pourquoi il est allé se battre en Afghanistan, loin des siens, et ce que l'on ressent en voyant ses camarades blessés, ou en perdant un frère d'armes. Le lieutenant Barthe, au fil des pages, nous dit tout de sa passion, de ses convictions, de ses peurs et aussi de ses doutes. Une plongée dans les coulisses de la guerre, à travers le rare témoignage d'un soldat professionnel.

**A l'occasion de la sortie de son livre, le lieutenant Barthe rencontrera ses lecteurs le 12 mai, à la librairie Julliard, à Paris. 12h30 à 14h et de 17h30 à 19h, 229 Bd Saint-Germain, 75007 Paris (01 47 05 10 24)**